

L' AMÉNAGEMENT RURAL ET LES ATLAS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Jean-Pierre ANGRAND, Institut d'Aménagement Régional, Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille
Germain KRIER, Cartographe

Thème 5

INTRODUCTION

Nous avons tenté de confronter les pratiques du cartographe et du géographe, sur un thème commun : l'aménagement rural, en prenant comme champ d'application le département des **Bouches-du-Rhône** : c'est le département sur lequel Germain KRIER a conçu, réalisé, fabriqué, diffusé le plus de cartes, notamment les deux atlas Economie et Emploi-Chômage. Le commanditaire de ces deux atlas est la collectivité territoriale elle-même : le Conseil Général.

Dans une première partie nous allons résumer l'évolution des faits et des idées sur l'aménagement rural, dans ses spécificités provençales, depuis la décennie 1960 ; et inventorier la production d'atlas en rapport avec cet aménagement. Dans une deuxième partie nous examinerons la production cartographique à travers les usages et la perception des atlas. Pour finir par des propositions d'amélioration : en troisième partie le cartographe propose l'amélioration de la production et du produit ; dans la dernière partie, l'universitaire propose d'améliorer le dialogue usagers-auteurs.

ATLAS ET AMÉNAGEMENT RURAL DANS LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

1° Quelques traits de la spécificité provençale

Les Bouches-du-Rhône sont le plus peuplé, le plus urbanisé, le plus industriel des six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Marseille, chef-lieu du département et de la région, concentre les services extérieurs de l'Etat et nombre d'établissements publics producteurs de données et de publications : SGAR (Secrétariat Général aux Affaires Régionales) auprès du Préfet de Région, Direction Régionale de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques). Les organisations agricoles, professionnelles et syndicales, concentrent aussi les deux échelons, départemental et régional, autour de la Maison des Agriculteurs, qui, elle, est restée à Aix-en-Provence.

La société et l'économie rurales ont été frappées de plein fouet par des traumatismes spatiaux, économiques et techniques, qui ont consommé des dizaines de milliers d'hectares (en moyenne 1 200 ha par an depuis

plus de 25 ans), gravement pollué les eaux et l'atmosphère, fragilisé beaucoup d'espaces semi-naturels. L'effet principal de cette mutation est démographique : l'installation dans beaucoup de communes rurales de nouveaux habitants, «Marseillais» et «étrangers», a créé - certes - de nouveaux débouchés aux produits agricoles, mais surtout recomposé les sociétés villageoises. Le pouvoir municipal n'est plus agricole que minoritairement. Lotissements, maisons individuelles dispersées, zones industrielles et d'activités, grands centres commerciaux, ont morcelé l'espace agricole, cloisonné par les nouvelles infrastructures. Souvent dénommé par les ruraux «le second phylloxéra», un flux croissant de touristes estivaux et de résidents secondaires perturbe les habitudes et la sociabilité rurales anciennes. Les groupes cohabitant sur le même territoire n'ont pas la même façon de concevoir et d'utiliser des espaces aux fonctions changeantes et complexes. L'incompréhension et les malentendus séparent des groupes sociaux dont les cultures s'ignorent. Seule la dynamique associative, particulièrement intense ici, entretient des rapports plus amicaux et compréhensifs.

Comme les 99 autres départements français, les Bouches-du-Rhône ont vécu globalement les mêmes phases de la politique nationale d'aménagement rural et d'équipements et d'infrastructures. Le volet ici le plus original est la mise en place de deux réseaux régionaux d'irrigation, l'un par EDF (Electricité de France) lié à l'aménagement hydro-électrique de la Durance ; l'autre par la Société du Canal de Provence, à partir des barrages du Verdon. Cette irrigation a eu ses revers. L'adduction d'eau ne vise pas que l'irrigation agricole, mais aussi l'adduction et le traitement de l'eau potable. Cette double infrastructure hydraulique a été l'un des facteurs-clés de l'urbanisation des communes périurbaines.

L'impact local de cette politique nationale entre en résonance avec un contexte très spécifique. Les Bouches-du-Rhône ont été longtemps la première fédération départementale du Parti Socialiste, et l'implantation rurale de cette culture socialiste est exceptionnellement forte par rapport à la moyenne nationale. L'importance des industries et d'un prolétariat d'origine souvent étrangère, y ont fortement implanté le Parti Communiste. La majorité du Conseil Général reste à gauche.

Le Conseil Régional, quant à lui, a été entre les mains de l'Union de la Gauche jusqu'aux élections de Mars 1986. Une politique très active d'aménagement rural a

été menée pendant la période 1972-1986. D'abord autour du «Bureau Méridional de Planification Agricole et Rurale», puis directement par les services de la Région. D'autant plus que les inventeurs parmi les plus féconds des politiques de développement local, universitaires aixois et marseillais, ont été directement associés à la mise en oeuvre de cette politique régionale. La politique des «PLAC» (programmes locaux d'aménagement coordonné), très dynamique, a été fortement contestée en raison d'interférences politiciennes et de l'innovation qui consistait à assurer directement le fonctionnement des structures intercommunales à l'aide d'un personnel payé par le Conseil Régional. Toute une panoplie de subventions aux collectivités a encouragé les opérations intercommunales d'équipements collectifs (culture, sports) et de développement des zones d'activités. Cette politique spatiale et sociale de planification et d'équipement accompagnait une politique économique sectorielle, en faveur des Coopératives agricoles. Le département des Bouches-du-Rhône a suivi une politique comparable, mais poussant plus loin les acquisitions foncières d'espaces semi-naturels menacés ou détériorés par les incendies et par la surfréquentation.

Le changement qui a suivi les élections régionales de mars 1986 a particulièrement affecté la politique rurale: dissolution du Bureau Méridional, suppression des PLAC, ... Quant au département des Bouches-du-Rhône, resté entre les mains de la gauche, il a souffert de la disparition de Gaston Defferre et de la démission du Président du Conseil Général, notable rural. Son successeur est un Marseillais professionnellement très lié à l'activité portuaire. La crise démographique, sociale, économique et financière de la Ville de Marseille a concentré les études et les actions sur l'armature urbaine, plus encore sur la métropole régionale. Et déçu les responsables ruraux et agricoles qui supportent mal d'être les oubliés des études les plus récentes, notamment du nouveau Schéma Directeur départemental.

L'ampleur de la consommation d'espace agricole et rural, la spécificité des conditions bioclimatiques, l'originalité des systèmes de production agricoles et de gestion des espaces végétaux semi-naturels (forêt, garrigue), enfin la recomposition des sociétés villageoises créent ici un contexte original pour l'analyse des relations entre l'aménagement rural et la production d'études. D'autant plus que la densité des services publics et l'importance des Universités d'Aix-en-Provence et de Marseille ont créé une ambiance qui donne aux sciences sociales et naturelles la part belle pour la production de cartes et d'atlas.

2° Atlas et aménagement rural dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nous nous sommes limités aux atlas édités dans les vingt dernières années, conçus et élaborés par des organismes ayant un rapport direct avec l'aménagement du territoire : collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général), administrations (Préfecture, DDAF, DDE...), Universités. Un traitement particulier a été réservé à ceux des atlas auxquels l'un de nous a participé directement : le tome III de l'Atlas du Conseil Régional, puis l'Atlas Economie et l'Atlas Emploi-

Chômage des Bouches-du-Rhône. L'échantillon se limite aux sept ouvrages suivants, classés par ordre chronologique :

* (1) **Atlas de Provence Côte d'Azur**, Université d'Aix-Marseille II, Institut de Géographie, Cartographie : Geneviève PEUGNIEZ, Fascicule 1, 1974 ; Fascicule 2, 1975 ; Fascicule 3, 1976 ;

* (2) Fascicule 4, **Atlas Rural Provence-Alpes-Côte d'Azur**, 1977, 23 planches.

* (3) **Atlas des zonages régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur**, OREAM (Organisation régionale pour les études de développement et d'aménagement), 1980, 24 planches

* (4) **Nouvel Atlas Rural de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, Centre d'Etudes Rurales de l'Institut de Géographie (A. DE REPARAZ, R. COURTOT, C. DURBIANO, M. JOANNON, L. TIRONE), Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bureau Méridional de Planification, Université d'Aix-Marseille, Institut de Géographie, éditeur : Centre Régional de Documentation Pédagogique de Marseille, Tome I : Cartes synthétiques, Octobre 1982, 7 planches + commentaires. Tome II, Cartes analytiques, Mai 1985, 23 planches + commentaires.

* (5) **Atlas Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur**, Institut Géographique National, Conseil Régional, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Tome I : **La population**, 16 planches, 1984. Tome II : **Activité et habitat**, 24 planches et 41 cartes, 1986. Tome III : **Les politiques régionales**, 28 planches et 42 cartes, 1983 (cartographie : G. KRIER)

* (6) **Atlas économique des Bouches-du-Rhône**, Comité pour l'emploi et l'expansion économique des Bouches-du-Rhône, organisme associé au Conseil Général des Bouches-du-Rhône, cartographie automatique : Germain KRIER, 21 planches et 33 cartes, Octobre 1988.

* (7) **Atlas Emploi-Chômage des Bouches-du-Rhône**, Comité pour l'emploi et l'expansion économique des Bouches-du-Rhône, organisme associé au Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Philippe LANGEVIN et Germain KRIER, 1990, 20 planches et 26 cartes.

A partir de *cecorpus* nous allons tenter de montrer comment les atlas sont actuellement **utilisés**, dans l'intention de proposer ensuite quelques améliorations, tant dans la **production** que dans la «**consommation**» des atlas.

USAGES ET PERCEPTION DES ATLAS

Qui se sert d'un atlas, comment, et pourquoi ? De l'expérience provençale nous tirons la conclusion que la diffusion des atlas régionaux change, sans que s'améliore beaucoup leur usage. Réservés il y a encore trente ans à un public restreint d'enseignants (des écoles, des collèges, des lycées, des Universités) et de chercheurs, ces atlas utilisent des théories, des méthodes et des techniques connues d'une seule discipline scientifique.

Quand l'atlas devient un outil d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire, il doit être conçu à partir d'une réflexion pluridisciplinaire, et réalisé pour être compris et utilisé par le plus grand nombre possible des personnes qui décideront, transformeront, habiteront, utiliseront le territoire que représente l'atlas.

Dans les études d'aménagement, l'atlas n'est qu'un **outil secondaire** par rapport aux études des diverses disciplines autres que la géographie (économie, économétrie, sociologie, etc...). Ces études sont généralement présentées sous la forme de rapports où textes et tableaux de données numériques, diagrammes et schémas, tiennent beaucoup plus de place que les cartes. L'atlas n'est souvent perçu que comme **support de données complémentaires, outil encombrant et malcommode**, qu'on a plutôt tendance à ouvrir le moins possible.

Quand est produit l'atlas et pour combien de temps ? Beaucoup de cartes thématiques sont obsolètes avant même que l'encre de l'imprimeur n'ait séché. Si les cartes sont datées, et l'information qu'elles portent périssable, est-ce qu'une mise à jour rapide et régulière est prévue ? Ou bien l'ouvrage n'est-il destiné qu'à un moment précis à des utilisateurs bien définis ? Les atlas datés ne sont pas des produits de consommation durable. Leur actualisation n'est généralement pas assurée, pour des raisons budgétaires et financières propres aux conditions de production. Et plus encore pour des raisons externes : changement de personnel, d'idées, de programme des décideurs politiques commanditaires d'atlas.

Enfin, l'atlas commandé par les décideurs politiques n'est le plus souvent qu'un recueil d'images **destiné à rendre compte d'une politique pour la justifier et obtenir le renouvellement du mandat au nom duquel elle a été menée**. Que d'atlas finissent ainsi au pilon ou dans les archives, à la demande de groupes de pression qui craignent sa diffusion, ou lors d'un changement de pouvoir !

Voilà ce que l'on peut dire à propos des quatre premières références de notre échantillon (1973-1982). Les conditions d'élaboration de l'Atlas du Conseil Régional (1983-1986) introduisent un **changement essentiel** : l'objectif est désormais de contribuer à la formation des techniciens de l'aménagement et à l'information des élus locaux. Nous voyons se développer les effets de ce changement dans les deux atlas produits par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône (1988-1990). Qui a décidé de produire ceux-ci ? Le service départemental qui avait à sa tête Philippe LANGEVIN, économiste universitaire, conseiller politique et scientifique du Conseil Général après avoir été responsable de la production des Atlas du Conseil Régional entre 1983 et 1986.

L'aggravation de la crise économique et sociale, l'insuffisance des outils de connaissance et de maîtrise du territoire ont fait germer l'idée de présenter le département par une série de cartes, sous forme d'atlas de petit format en plusieurs fascicules thématiques. De façon à répondre rapidement à la demande, tout en étalant le financement sur plusieurs exercices budgétaires. A

partir d'une meilleure connaissance du territoire départemental, de ses dynamiques économiques et sociales saisies en temps «réel» on peut espérer prendre des décisions plus cohérentes et mieux raisonnées.

La micro-informatique et les progrès techniques de l'édition ont permis de produire en 1990 un document de qualité, digne de s'inscrire dans la politique de communication de la collectivité territoriale à un prix de revient très modique : 2 000 exemplaires ont coûté 100 000 francs. 50 francs l'exemplaire. Soit moins cher que trois «épinglettes»...

AMÉLIORER LA PRODUCTION ET LE PRODUIT

ou le point de vue du cartographe

Quand l'atlas est un outil d'aide à la décision, et si le territoire sur lequel porte cette décision est clairement délimité et subdivisé, quelles sont les conditions optimales de production et de diffusion de cet outil ?

a) La maîtrise d'oeuvre reste à la collectivité : un service du Conseil Général, a choisi les thèmes représentés, leur présentation, la qualité de l'édition. En confiant la réalisation à un seul et même intervenant, cartographe professionnel, le Conseil Général a pu améliorer la qualité du deuxième fascicule sans accroître les coûts de fabrication. **Le cahier des charges** imposait quatre contraintes : thèmes prédéterminés, recours à des sources pré-existantes, rapidité d'exécution, édition de qualité.

b) La diffusion est soigneusement préparée : l'atlas est envoyé aux décideurs mais aussi à des personnages-clés de la région, des intervenants du monde politique, économique, associatif, intellectuel et scientifique, les «relais-moteurs» des forces vives du territoire. Les premiers destinataires servent ensuite à multiplier la diffusion. Une campagne d'information par la presse complète l'arsenal de communication.

c) La collectivité finance la production et la diffusion : la double argumentation technique (meilleure connaissance de l'espace d'intervention) et communautaire (présentation des actions et du savoir-faire) ont suffi à convaincre les élus. Ces deux atlas ont été tirés à 2000 exemplaires, diffusés gratuitement. Le coût total de chaque fascicule n'a pas dépassé 100 000 francs.

d) Produire un atlas pour qu'il soit utilisé : pour rendre possible la rhétorique des images par la comparaison entre les planches de l'atlas, il a suffi de poser quelques principes simples :

*** Le contenu** : l'atlas le meilleur est le plus complet possible, en fonction des renseignements disponibles et dans le respect du cahier des charges. Les atlas polythématiques ont l'avantage d'établir l'état scientifique de la question à un moment donné. Mais ils se révèlent souvent inadaptés aux attentes des utilisateurs : ils sont longs à concevoir et à réaliser et déçoivent l'impatience des décideurs politiques. Ils ne s'adaptent pas aux applications qu'en attendent les techniciens de l'aménagement.

* **La mise à jour** : l'actualisation des données est sous-estimée dans l'élaboration d'un atlas. Une carte thématique est toujours datée et sa durée de validité dépend largement du thème représenté.

* **La conception cartographique et la mise en oeuvre graphique** : la plus grande rigueur dans le traitement des données, dans le choix de leur transcription cartographique, une grande simplicité, un dépouillement extrême dans la présentation graphique et la mise en page sont les préalables d'une interprétation globale rapide. La conception cartographique est restée la même dans les deux fascicules, notamment par un respect scrupuleux des règles sémiologiques mises en oeuvre. Les deux fascicules ont été réalisés en cartographie sur micro-ordinateur (PC sous MS-DOS) grâce au logiciel EDICART. L'unité géographique de base est la commune. Les quantités sont représentées par des symboles géométriques de tailles variables, correspondantes aux données et calculées suivant un algorithme interne au logiciel. Les rapports sont traduits par des paliers de valeur croissante; les seuils, ou limites de classe, sont définis suivant une courbe de distribution, aucune partition automatique n'ayant donné satisfaction. Le nombre de classes est fixé à 5. Ce choix a été guidé par la volonté de diffuser un message clair à un public non spécialisé, au prix d'une perte en précision jugée mineure.

* **La technique d'édition** a changé d'un fascicule à l'autre : le premier est sorti sur traceur, avec une planche séparée pour le noir (contours, lettrage) et une autre monochromatique pour la transcription thématique. Le deuxième a été réalisé en quadrichromie, sous forme de fichier «Postscript» par le même logiciel sur micro-PC, transféré ensuite sur Mac-Intosh pour l'enrichissement et la photogravure («flashage»). Les cartes ne sont donc pas sorties de la chaîne de traitement informatique avant la fabrication des films destinés à l'imprimeur.

* **La présentation** : les feuillets mobiles facilitent la comparaison. Cette mobilité est la condition *sine qua non* de la juxtaposition et de la superposition des cartes, c'est-à-dire d'une rhétorique des images. La présentation en petits fascicules opérationnels, traitant chacun d'une question en particulier, suivant la demande formulée par les utilisateurs répertoriés, répond davantage aux attentes de bon nombre de décideurs. Même si l'ensemble paraît moins cohérent et moins complet du point de vue des concepteurs et des usagers scientifiques.

L'**atlas-papier** est certainement le plus maniable, le plus pratique. Il a, et de loin, la meilleure définition, la plus grande finesse, le meilleur rendu dans les couleurs. Or, la qualité finale du produit est une contrainte majeure quand l'atlas n'est pas seulement un outil de connaissance régionale, mais aussi un des supports de communication du maître d'oeuvre et de son territoire. L'atlas-papier est le plus souple dans l'utilisation, le moins fatigant pour les yeux, le moins soumis aux aléas et contraintes techniques de la machine (compatibilité). Mais l'atlas-papier est le plus difficile et le plus onéreux à mettre à jour.

L'**atlas électronique**, sur support informatique, n'a pas ce handicap. Sa mise à jour est facile. Mais il est

dangereux de croire qu'il suffit de changer les données pour qu'une nouvelle carte se dessine automatiquement par la magie informatique. C'est sous-estimer les contraintes liées à l'élaboration d'une carte : problèmes de la place disponible, du seuillage; problèmes liés au logiciel. En outre l'atlas électronique souffre de la médiocre définition des écrans d'ordinateur et entraîne une fatigue visuelle certaine. Confronter plusieurs cartes sur un même écran - quelles que soient ses dimensions - tient de l'exploit. La diffusion des logiciels cartographiques à des publics non avertis diminue la qualité du produit. On le constate aussi bien dans la diffusion pour le grand public qu'à l'intérieur des entreprises et des administrations.

AMÉLIORER LE DIALOGUE USAGERS-AUTEURS

ou le point de vue de l'universitaire

Les choses étant ce qu'elles sont en matière d'enseignement et de vulgarisation de la cartographie thématique, en matière de culture des images, comment s'étonner que l'atlas-outil soit sous-utilisé. N'en est-il pas de même de tant d'ordinateurs et de logiciels? Or, **l'atlas peut être un outil de raisonnement et de démonstration, de simulation et de prospective.**

Dans le processus d'aide à la décision l'atlas a d'abord une fonction d'inventaire qui en fait le premier outil de l'intelligence spatiale. La multiplicité des thèmes d'analyse, présentés par un recueil de cartes analytiques, donne à l'atlas une fonction supérieure de révélateur des discontinuités, des oppositions, des complémentarités et des similitudes spatiales. L'atlas permet enfin d'opérer des classements, de distinguer des catégories et de définir des types d'organisation de l'espace. Bien conçu, et bien utilisé, l'atlas est un outil qui respecte la liberté de jugement, de choix, de décision des acteurs de l'aménagement du territoire.

Il a fallu la conjonction d'efforts de plusieurs équipes universitaires et scientifiques, pilotées à Strasbourg par Etienne JUILLARD, à Lille par Jacqueline BEAUJEU-GARNIER, à Paris par Jacques BERTIN, pour qu'un consensus global fasse admettre l'atlas comme le seul moyen de présenter une vision cohérente, immédiate et globale des relations et des interactions spatiales entre les multiples composantes des territoires.

Jacques BERTIN et Roger BRUNET ont inventé, et leurs disciples ont diffusé, les règles et les outils de transcription graphique des données qui constituent aujourd'hui une **sémiologie** quasi universellement admise. Et, progressivement, s'élaborent les théories de niveau supérieur à la simple sémiologie : **rhétorique et sémantique des images**. Nous voulons montrer ici très modestement à quoi peut aboutir un bon usage rhétorique de l'atlas. La collection de cartes affichées (oserait-on évoquer le «mur d'images»), est extraite des sept atlas de notre échantillon. (Quelques cartes, en couleur sur l'original, sont présentées à la fin de l'article).

Un premier groupe de sept images a été extrait de l'Atlas des **zonages** régionaux (Préfecture de Région). La ligne supérieure (Plans d'Aménagement Rural, Con-

trats de Pays, Programmes Locaux d'Aménagement Coordonné) montre l'évolution de la politique d'aménagement rural menée par l'Etat, passant d'une procédure déjà déconcentrée et menée par ses propres services extérieurs (Ateliers d'études économiques et d'aménagement rural des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt) à une procédure de contractualisation avec les collectivités locales qu'il agréé. La troisième image montre la volonté régionale d'infléchir la politique de l'Etat central. La deuxième ligne montre la politique environnementale (Parcs, Conservatoire du Littoral, Zone de montagne) et son intégration dans une politique globale d'aménagement (troisième ligne : zones bénéficiant de l'aide spéciale rurale). L'atlas a ici fait ses preuves en tant qu'outil heuristique et de formulation des questions et des hypothèses à partir d'une série de cartes rétrospectives.

Un deuxième groupe (quatrième ligne) de deux images extraites du **Nouvel Atlas Rural** (Université) exprime la complémentarité entre recherche scientifique et action sur le territoire : le Laboratoire de Géographie Rurale ajoute une dimension dynamique et prospective en proposant d'autres catégories de zonage.

Un troisième groupe de huit images est extrait de l'**Atlas du Conseil Régional** : la carte physique est un rappel permanent des spécificités et des contraintes méditerranéennes. Les cartes habitat-migrations renforcent la subdivision de l'espace régional en sous-ensembles homogènes et montrent l'originalité de la zone sud-occidentale, principalement des Bouches-du-Rhône, avec une homogénéité qui se prolonge dans la plus grande partie du Vaucluse et les marges occidentales du Var. La juxtaposition des cartes Résidences Principales et Migrations Alternantes exprime la recomposition spatiale du peuplement évoquée dans notre première partie, en tant que facteur premier de l'aménagement du territoire. L'intérêt des cartes consacrées aux PLAC est que ce groupe correspond à la fonction de compte-rendu de mandat et de justification politique que peut jouer un atlas. Dans une culture et une société rurales, l'atlas thématique n'est certainement pas la forme argumentaire la meilleure pour un discours convaincant. D'autant moins quand ces cartes ne démontrent guère autre chose qu'un très classique saupoudrage de crédits, sans différenciation claire des espaces par priorité d'objectifs.

Le quatrième et dernier groupe de cartes est extrait des **deux Atlas du Conseil Général des Bouches-du-Rhône**. Il exprime d'abord le choix d'un format portable, puis l'amélioration du rapport qualité/prix et enfin les progrès techniques réalisés dans la visibilité des cartes en lumière artificielle par l'emploi d'un papier mat. Soulignons ce triple respect de l'utilisateur. Sur le fond, le message iconique se précise singulièrement, par son interprétation dynamique : l'évolution démographique récente détermine la rationalité des décisions à prendre en matière d'aménagement rural en zones urbaines et péri-urbaines. Tout en rappelant que plusieurs zones rurales restent très peu peuplées, et que décidément il ne peut y avoir d'aménagement efficace sans développement localisé. D'autant que l'orientation économique et sociale de ces deux atlas permet de démontrer qu'en matière d'emploi et de chômage il n'y a ici pas de

différenciation spatiale en termes d'opposition villes/campagnes, mais une différenciation sectorielle par activités et par statut.

Ces réflexions se terminent ainsi par l'exigence d'une **cartographie à échelle plus grande**, celle qui permet d'exprimer la dimension intercommunale des faits et des tendances. Quant à l'**absence** de plusieurs thèmes dans les atlas qui constituent notre corpus, elle exprime combien de **progrès** restent à faire. Et c'est cela qui motive la **passion partagée** pour l'intégration des images, des paroles, des textes et des nombres dans le raisonnement et le dialogue qui jalonnent toutes les phases de la démarche d'aménagement.

TROIS CONCLUSIONS en forme de résumé et d'ouverture :

I - Le regard critique que nous avons ensemble porté sur ces sept atlas, notre dialogue, notre réflexion, notre écriture, confirment que la pratique professionnelle enrichit la réflexion théorique par cette proposition : **le progrès technique et économique facilite le passage de la sémiologie de l'image à la rhétorique DES images**. Un atlas produit au format convenable (A3 ou A4), en feuillets détachables, imprimés sur un papier non brillant, peu coûteux, donc largement diffusable, constitue la collection de cartes optimale pour l'exercice de cette rhétorique.

Chaque atlas a sa propre logique : l'Atlas de Provence-Côte d'Azur développe entre 1973 et 1977 un discours scientifique, qui se veut exhaustif et analytique. La parution en fascicules séparés permet de spécialiser la diffusion de cette analyse : la cartographie thématique s'adapte à chaque problématique. L'Atlas des Zonages régionaux marque en 1980 le territoire des compétences de l'Etat, et permet une rhétorique rétrospective qui périodise les phases et les objectifs des politiques étatiques d'aménagement. Le **Nouvel Atlas rural** produit de 1982 à 1985 par l'équipe du Laboratoire de Géographie Rurale développe parallèlement à la rhétorique du Conseil Régional un discours scientifique spécialisé et actualisé. L'Atlas du Conseil Régional invente entre 1983 et 1986 une rhétorique politique de justification des décisions et d'incitation à renouveler la confiance accordée à ce nouveau pouvoir. Les deux Atlas du Conseil Général des Bouches-du-Rhône développent courageusement entre 1988 et 1990 une rhétorique de réflexion prospective et d'incitation à l'action.

Telle est notre première conclusion : cette série d'atlas exprime une dynamique de dialogues, de spécialisations, de réflexions, d'actions complémentaires qui ont accompagné la décentralisation régionale, la montée en puissance des départements, et la dynamique du développement local.

II - S'intégrant aux politiques décentralisées de développement local, l'aménagement rural ne peut plus se faire que de manière ascendante, à partir des aspirations des ruraux eux-mêmes. Du coup, la **cartographie à moyenne et à grande échelle, c'est-à-dire à la dimension intercommunale et communale, devient l'outil complémentaire et irremplaçable des atlas à**

petite échelle. Les «séries» ou collections de cartes du type utilisation agricole du sol, structures foncières, défense des forêts contre l'incendie, inventaire des ressources naturelles, sont de plus en plus utilisées dans l'élaboration des nouveaux Schémas Directeurs, dans la révision des Plans d'Occupation des Sols et dans la mise au point des premiers Plans municipaux et intercommunaux d'Environnement.

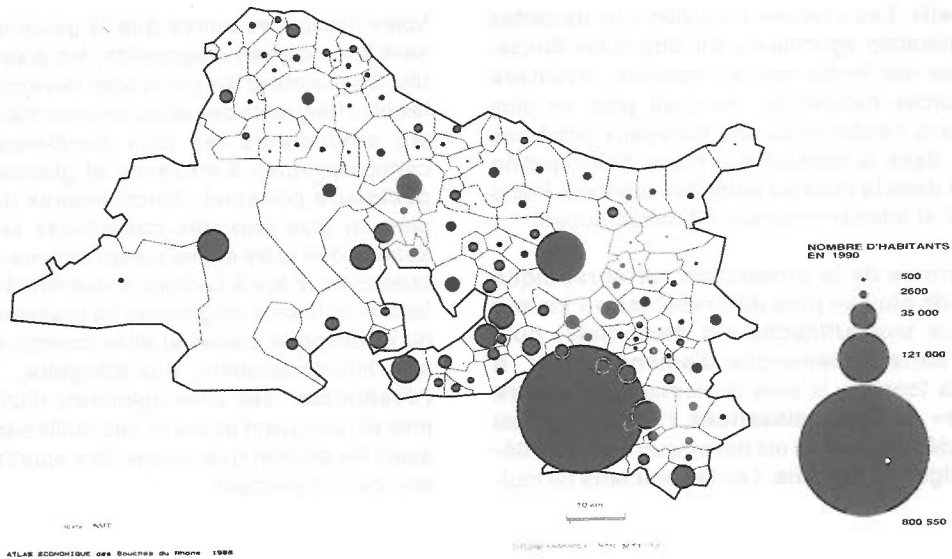
III - Les formes de la production cartographique sont ainsi de plus en plus différenciées au fur et à mesure que leur efficacité est démontrée, puis reconnue dans la démarche d'aménagement. A partir de sa fonction la plus ancienne d'inventaire «classique» des connaissances, l'Atlas du niveau régional et départemental est devenu un **outil privilégié d'intelligence spatiale.** Les **techniciens** de mul-

tiples disciplines autres que la géographie qui réalisent les analyses-diagnostics, les scénarios alternatifs, les projets et les plans sont devenus les usagers les plus fréquents des atlas, les commanditaires, voire les producteurs les plus nombreux des séries cartographiques à moyenne et grande échelle. Les **décideurs** politiques, fonctionnaires de l'Etat, et de plus en plus élus des collectivités territoriales, se servent des atlas et des cartes comme outils d'aide à la décision. Face à l'arbitraire des intérêts particuliers, face à l'influence de groupes de pression économique ou idéologique, cartes et atlas contribuent à déterminer l'intérêt commun. Aux **citoyens**, à qui revient l'**évaluation** des aménagements d'utiliser eux-mêmes plus souvent et mieux ces outils cartographiques avant de décider quel usage ils s'approprient à faire de leur carte d'électeur. ■

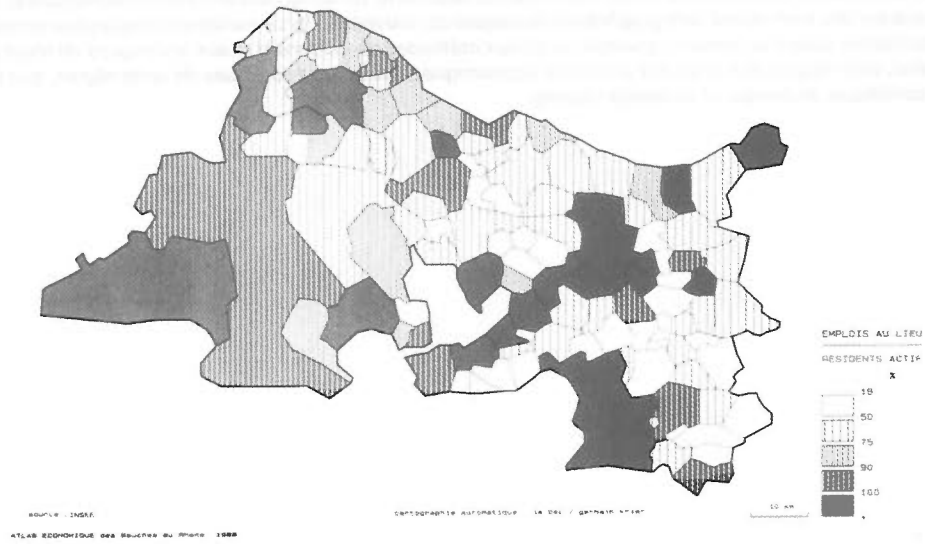
RÉSUMÉ

La réduction des déséquilibres spatiaux, objectif de toute politique d'aménagement, a utilisé plus ici qu'ailleurs l'outil cartographique. Plusieurs Atlas ont été produits dans et sur cette région : les uns par les universitaires, les autres par les services de l'Etat et par les collectivités territoriales. Chacun de ces Atlas vise un public déterminé, est conçu suivant une problématique et une méthodologie propres, s'appuie sur des techniques cartographiques classiques ou nouvelles. Par une analyse comparative et critique de ce corpus nous nous attacherons autant au contenu scientifique qu'aux méthodes de traitement et aux techniques de tracé et d'édition. Notre objectif vise ainsi, tant l'apport des atlas aux pratiques économiques, sociales et politiques de cette région, que le jalonnement de son histoire scientifique, technique et culturelle récente.

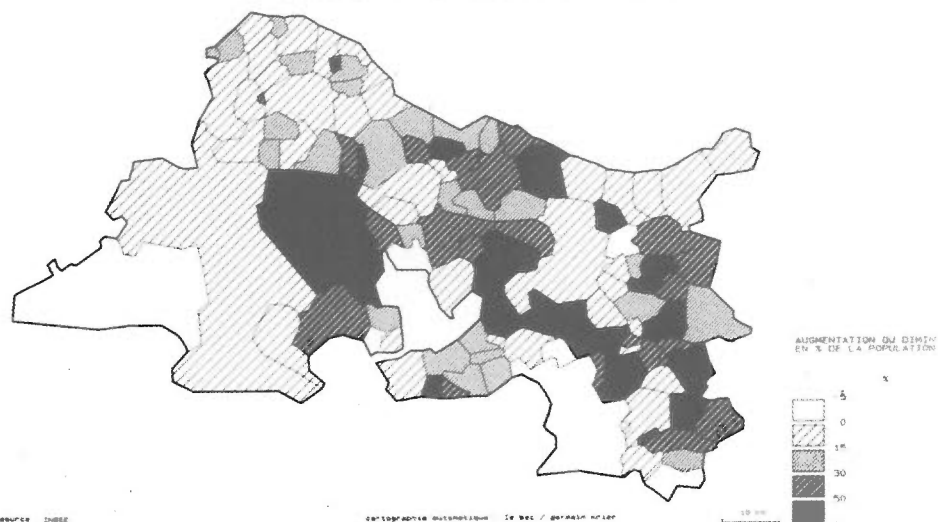
POPULATION 1990



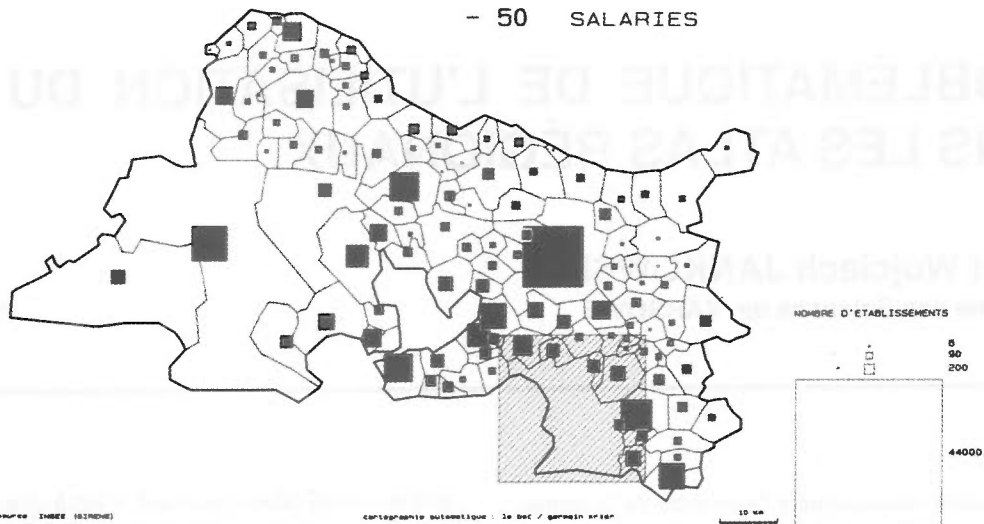
EMPLOI ATTRACTIVITE DES COMMUNES



POPULATION EVOLUTION 1975-1982



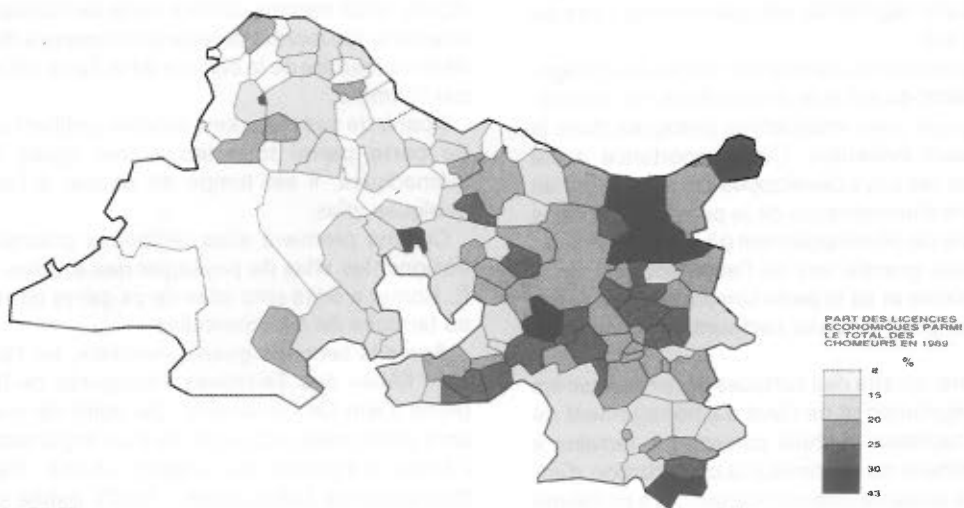
ETABLISSEMENTS : TERTIAIRE
- 50 SALARIES



sources INSEE (DIRCHS)
ATLAS ECONOMIQUE des Bouches du Rhône 1988

cartographie automatique : le doc / garmain p 124

LICENCIÉS ECONOMIQUES EN 1989



ATLAS EMPLOI - CHOMAGE des Bouches-du-Rhône 1990

POPULATION ACTIVE 1988

par ZONES D'EMPLOI

PLANCHE 3

